

Sports



RCME Nationale

Le 28/02
Carcassonne 19 - **20 Massy**

Le 8/03
Massy 29 - 26 Narbonne

Le 22/03
Suresnes 16 - **28 Massy**

Le 29/03
Massy 25 - **30 Albi**



MEHB ProLigue

Le 28/02
Billère 31 - 27 Massy

Le 08/03
Massy 29 - 29 Cherbourg

Le 21/03
Saran 30 - 26 Massy

DOCUMENTAIRE SUR LE RCME

Vous avez loupé le documentaire *Made in Massy, une saison pour devenir pro* sur les jeunes du RCME réalisé par Lucie Plumet et diffusé sur France.tv ? Séance de rattrapage obligatoire en flashant ce QR-Code :



ENTRETIEN

Le PSG à Massy ? Restons calmes !

Ces dernières semaines, de nombreux articles ont parlé du projet du Paris Saint-Germain de construire un nouveau stade et de son intérêt pour Massy. Questions-réponses avec le Maire, Nicolas Samsoen.

D'où vient l'idée du PSG à Massy ?

Je l'ai annoncé lors de la cérémonie des vœux, puis dans le magazine de février : le PSG est entré en contact avec nous et se montre intéressé par Massy pour y construire son stade. Notre ville n'a pas été « candidate », mais, je considère que c'est une opportunité qui mérite qu'on l'étudie. L'intérêt du PSG est en tout cas une preuve de l'attractivité de Massy : un pôle sportif et culturel, une ville dynamique bien desservie par les transports en commun, le poumon économique de l'Essonne... Soyons-en fiers !

Comment la Ville aborde-t-elle le sujet ?

Un tel projet suscite forcément de l'enthousiasme et des inquiétudes. Et nous avons suivi la ligne de conduite que j'ai fixée : **ni enthousiasme débordant, ni peur déraisonnable, mais du travail sérieux !**

Concrètement, il s'agit d'identifier toutes les études à réaliser pour mesurer les avantages et inconvénients d'un tel projet : circulation, emploi, stationnement, recettes fiscales, sécurité publique... Et plus généralement de se demander à quelles conditions un tel projet pourrait être une chance pour Massy. Au-delà du développement économique, je pense à des actions pour les jeunes de Massy, aux liens avec nos clubs sportifs...

Interrogé par l'opposition municipale, j'ai présenté ces éléments lors du Conseil municipal du 20 mars.



Note de la rédaction : vous pouvez retrouver l'extrait en scannant ce QR-Code



Êtes-vous en faveur du projet ?

À ce stade, je ne suis ni pour, ni contre, bien au contraire ! Il me semble impossible d'avoir un avis aujourd'hui sans disposer du résultat des études ; ce ne serait pas sérieux. Je suis en faveur d'étudier sérieusement le projet, ni plus, ni moins.

Est-ce que Massy est le site privilégié du PSG ?

Je n'en sais rien. D'autres sites ont été évoqués dans la presse. La teneur des discussions me laisse penser que le PSG étudie sérieusement l'hypothèse Massy.

Êtes-vous sûr que le PSG veut vraiment quitter Paris ?

Je ne suis sûr de rien. Le PSG dit qu'il a besoin de se développer, comme le font les grands clubs européens. Ce souhait d'avoir un stade digne des autres grands clubs est constant dans le discours du PSG. De mon côté, je reste prudent. Au fond, la question se pose de la même manière pour ce projet comme pour tout projet d'investissement. Quand une entreprise a un projet à Massy, je ne suis jamais certain que cela se fera. Il y a une phase d'étude, pour le porteur de projet et pour la Ville. Et il arrive qu'à la fin, l'un ou l'autre dise non. Ce projet est hors normes, mais le raisonnement est le même. Et même si le PSG choisissait de continuer à étudier l'option Massy, il est tout à fait possible qu'à la fin le PSG ou la Ville dise non. C'est une évidence !

Quel site est envisagé à Massy ?

Deux sites ont été évoqués : La Bonde et le secteur commercial occupé par -X% et Carrefour.

Concernant La Bonde, il s'agit d'un espace de 75 ha de terres agricoles situés sur Massy, Chilly-Mazarin et Champlan. Je viens d'obtenir de la Région et de l'État que 50 ha de ces terres soient préservés de l'urbanisation ; ce serait paradoxal de vouloir y implanter un stade. La protection des 50 ha de terres agricoles est une ligne rouge.

Concernant le secteur commercial, depuis quelques années, nous réfléchissons avec les principaux propriétaires (Altarea et Carrefour) à la transformation de ce secteur en quartier ; un nouveau quartier avec des commerces, des logements, 5 ha d'espaces verts... L'objectif est de faire le lien entre le centre-ville et Atlantis. Un projet de stade peut s'intégrer dans cette réflexion même si évidemment cela modifierait beaucoup de choses.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Le PSG indiquera la ou les villes sur lesquelles il souhaite approfondir les études. À Massy comme ailleurs, il y aura besoin d'études. Je ne sais pas quand l'annonce sera faite. Si Massy n'est pas retenue, l'hypothèse du stade s'arrêtera là, et nous poursuivrons les réflexions pour un projet de quartier. Cela aura permis de faire parler de Massy, ce qui est toujours une bonne chose !

Si Massy est retenue, nous travaillerons en parallèle les deux projets : celui de quartier et celui de stade.

Comment sera prise la décision ? Les Massicoises et Massicois seront-ils associés ?

Évidemment ! Je me permets d'être un peu solennel sur ce point. Pour tous les sujets, même les plus petits, nous prenons le temps de la concertation. À Massy, avant de décider, on prend le temps d'échanger. **Pour un projet aussi majeur, je prends l'engagement solennel d'une concertation approfondie. Chacune et chacun d'entre vous pourra faire valoir ses arguments avant toute décision ! Même les supporters du FC Nantes pourront s'exprimer...**

Concrètement, si Massy est retenue, j'organiserai très rapidement une réunion publique pour que nous puissions ensemble faire la liste des sujets à étudier avant toute décision. La concertation sera une réalité à toutes les étapes de la réflexion et avant toute décision : j'en ai fait une condition absolue dès mes premières discussions avec le PSG.

Doit-on vous croire sur parole ?

J'espère ! Je crois avoir montré depuis 7 ans que je ne racontais pas d'histoires aux Massicoises et Massicois, même sur des sujets sensibles.

Et pour celles et ceux à qui ça ne suffirait pas, j'ajoute qu'il y a une garantie juridique. La loi prévoit qu'un tel projet doit obligatoirement faire l'objet d'une concertation publique sous l'égide de la Commission nationale du Débat public (CNDP), une autorité administrative indépendante. La CNDP s'assure que tout le monde est informé et peut donner son avis avant toute décision. Les éventuelles décisions juridiques engageant la Ville ne pourraient, en tout état de cause, être prises qu'à l'issue de ce débat, c'est-à-dire au plus tôt en 2027 ! Nous aurons le temps d'en reparler...

Pourtant la presse a publié des informations précises !

Un sujet comme le PSG suscite des passions fortes. Récemment, des articles ont annoncé un choix définitif de Massy, comme si la construction du stade allait commencer demain. Et Massy s'est retrouvé comme le troisième mot le plus cité sur les réseaux sociaux. Cela vous montre l'emballlement médiatique que ce sujet peut créer.

Face aux informations qui paraissent, de journaux bien ou mal informés, bien ou mal intentionnés, nous devons garder notre ligne : **rester calme et travailler !**



RESTEZ INFORMÉS !

Pour recevoir des informations au sujet du PSG, inscrivez-vous en flashant ce QR-Code. Vous pouvez aussi envoyer un email à info-psg@mairie-massy.fr

